

**PV provisoire du conseil d'établissement
22 septembre 2021 17h - Campus de Qingpu**

Ouverture de séance par la présidente du Conseil d'Etablissement à : 17h10

Le conseil d'établissement est présidé par la proviseure.

20 personnes ayant le droit de vote sur 24 sont présentes en début de séance, le quorum est donc atteint en ouverture de séance.

La séance se tient en présentiel sur le campus de Qingpu.

Représentants de l'administration :

Attachée de coopération : Mme Séverine BOUE

Proviseure : Mme Anne-Sophie GOUIX

Proviseurs Adjointes : Mme Christine GUITTON et M. Fabien DU FAYET DE LA TOUR

Directeurs d'école : M. Joël KELLER et M. Jean KURDZIEL

Directeur Exécutif : M. David PECHOUX

CPE : M. Eric LANZI

Représentants des personnels administratifs et enseignants (présents) :

M. Jean-Claude AUGER, M. Lionel BELLAS, M. DANIO, Mme Audrey JENNY, M. Simon LE PENHUIZIC, M. Thomas YVON

Représentants des parents d'élèves (présents) :

Mme Stéphanie BARREAU, M. Guillaume MALLET, Mme Stéphanie DE PRAT, Mme Caroline DESPRES, M. Oscar MARIN-IGLESIAS, M. Thomas SHAOLA HUANG

Représentants des élèves (présents) :

Mme Emma DUBROEUCQ

Membres siégeant à titre consultatif :

Mme Livia RAFIDISON, membre du conseil d'administration

Mme Gwénola COUPE, conseillère des français de l'étranger

Secrétariat de séance :

Administration : M. KURDZIEL

Parents : Mme DESPRES

En préambule de ce conseil d'établissement, Mme La Provisoire souhaite la bienvenue aux membres et annonce son départ à la fin de l'année scolaire en cours.

Ordre du jour modifié :

1. Approbation du PV du conseil d'établissement du 23 juin 2021
2. Enseignement, pédagogie, activités sportives et culturelles
 - Bilan de rentrée : effectifs, structure, personnels, ASC
 - Point sur les arrivées retardées
 - Plan de continuité
 - Enjeux pédagogiques de l'année
 - Plan annuel d'éducation à l'orientation
 - Formation continue des personnels
3. Coordination de cycle, de discipline et concertation linguistique pour 2021 - 2022
4. Proposition de modification de date de rentrée scolaire au 1er septembre (pour avis)
5. Hygiène et sécurité : Protocoles et déplacements en contexte de crise sanitaire
6. Modalités des élections des représentants des personnels & des parents d'élèves (pour vote)
7. Point sur le projet d'établissement (**demande d'ajout des parents**)
8. Questions diverses

L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité.

*

1. Approbation du PV du conseil d'établissement du 23 juin 2021

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Enseignement, pédagogie, activités sportives et culturelles

Bilan de rentrée :

La structure est identique à celle de la précédente rentrée scolaire : nombre de classes totales à l'identique mais des ouvertures et fermetures entre les sites qui changent la répartition des classes (deux classes supplémentaires à Yangpu et deux classes en moins à Qingpu, entre autres la classe de première qui passe de Qingpu à Yangpu).

Les effectifs actuels montrent une érosion limitée pour la deuxième année consécutive.

Mr Auger rappelle que 2019 a vu l'arrivée des élèves de l'école Aiju. Mme Goux confirme que cela avait permis au LFS d'intégrer 100 élèves il y a deux ans.

Mme Goux pointe la stabilité des effectifs globaux mais souligne l'érosion des effectifs du lycée. La structure est pyramidale.

2 **Campus de Qingpu**
350 Gaoguang Road, Qingpu District, Shanghai
上海市青浦区徐泾镇高光路 350 号
Tel: (86 21) 3976 0555

Campus de Yangpu
788 Jiang Wan Cheng Road, Yangpu District, Shanghai
上海市杨浦区江湾城路 788 号
Tel: (86 21) 6897 6589

2. Enseignement, pédagogie, ASC

Bilan de rentrée- Structure N/ N-1

RS 2021						
	Yangpu 2020	Yangpu 2021	Qingpu 2020	Qingpu 2021	Total LFS 2020	Total LFS 2021
Total maternelle	4	4	5	5	9	9
Total élémentaire	15	15	16	16	31	31
Total primaire	19	19	21	21	40	40
	Yangpu 2020	Yangpu 2021	Qingpu 2020	Qingpu 2021	Total LFS 2020	Total LFS 2021
Total collège	7	8	14	13	21	21
Total lycée	1	2	9	8	10	10
Total secondaire	8	10	23	21	31	31
Total LFS	27	29	44	42	71	71

Structure identique MAIS -2 classes à Qingpu et + 2 classes à Yangpu

2. Enseignement, pédagogie, ASC

Bilan de rentrée - Effectifs

RS 2021							Variation	Taux
	Yangpu 2020	Yangpu 2021	Qingpu 2020	Qingpu 2021	Total LFS 2020	Total LFS 2021		
Maternelle	92	84	110	104	202	188	-14	-7%
Elémentaire	329	334	358	361	687	695	8	1%
Primaire	421	418	468	465	889	883	-6	-1%
	Yangpu 2020	Yangpu 2021	Qingpu 2020	Qingpu 2021	Total LFS 2020	Total LFS 2021		
Collège	148	161	304	287	452	448	-4	-1%
Lycée	19	38	199	181	218	219	1	0%
Secondaire	167	199	503	468	670	667	-3	0%
Total LFS	588	617	971	933	1559	1550	-9	-1%

Point sur les arrivées tardives

Les PU letters et visa sont arrivés tard cette année, ce qui a provoqué beaucoup de stress chez les équipes, 3 démissions à l'approche de la rentrée et une diminution continue de la visibilité dans les recrutements des personnels venant de France ou l'étranger (jusqu'à 5 mois de décalage entre recrutement et possibilité d'arrivée sur le territoire).

Mme GOUIX note le besoin d'une vigilance accrue quant à la question de la politique de recrutement de ce fait.

Sont encore en quarantaine : M. Grimpert, Mme Shan, Mme Durand-Charignon et Mme Ouarem (dont le remplacement est couvert avec une arrivée la plus tardive, le 17.10).

Les élèves font graduellement leur entrée, une fois la quarantaine effectuée : des radiations et inscriptions seront potentiellement fluctuantes, avec un pic probable au moment de l'année civile.

Mme GOUIX invite à faire la promotion du lycée auprès des parents car le vivier des remplacements est maigre. Une professionnalisation est possible via des formations pour accompagner une prise de poste progressive.

M. Auger questionne la politique en faveur du recrutement local par rapport à des candidats externes, plutôt que d'envisager cette ressource comme moyen secondaire.

Mme GOUIX précise que la politique de recrutement doit s'adapter, en donnant l'exemple de professeurs qui démissionnent avant l'arrivée. Mais celle-ci doit suivre une procédure : les candidats sont classés en fonction de la valeur de leur candidature et lorsqu'un premier se dédit, on sollicite le second de la liste établie etc.

Mme GUITTON et M. PECHOUX précisent qu'il n'y a pas de défaveur sur ce point : seul un classement normal par compétences permet de sélectionner les candidats et d'établir cette liste de priorités, qu'ils soient locaux ou non.

Plan de continuité pédagogique et retour d'expérience suite à la fermeture du 14/09/2021

Concernant le pilotage et la continuité pédagogique, pour un retour d'expérience sur la gestion adoptée au passage du typhon Chanthu le 14/09, Mme GOUIX propose de réfléchir à un plan de continuité allégé lorsqu'il s'agit de fermer pour seulement deux jours. Elle précise le fait qu'à défaut, une journée de fermeture de l'établissement doit être rattrapée par la suite.

M. MARIN-IGLESIAS propose de se réunir afin de faire un retour d'expérience pour des fermetures adaptées à des durées très courtes.

En cours: retour d'expérience 14 sept. 2021



Des défaillances qu'il faut corriger.

Autre question: faire un protocole spécial fermeture courte (2 – 3 jours)

Constats	Remédiation
Défaut de maîtrise de l'outil LIFESIZE	Programmation d'ateliers en cours avec IT. Tutoriel à destination des utilisateurs (personnels, élèves, parents aussi).
Cours en visio avec perturbation (1 cas)	Proposer le cadre : fond d'écran, micro, prise de parole, partage d'écran.
Equipement des familles	Recenser les familles prioritaires par une enquête (fratrie large)- Prêt d'ordinateurs pour période longue
Harmonisation des pratiques	Refaire une note sur l'utilisation des outils pour les enseignants/ pour les élèves, Quel outil pour quel usage. Pronote/ SEESAW. → validation en conseil pédagogique d'octobre.
Assiduité: elle doit être mesurée (aucune notification d'absence pour le 14/09 n'a été envoyée)	Prise en compte des difficultés de connexion.
Parents sollicitant l'enseignant pour leur enfant pendant le cours	Proposer une charte d'utilisation parents/enseignants.

Un défaut de maîtrise de l'outil Lifesize a été pointé par tous et des ateliers de formation sont engagés par le lycée en réponse.

M. DU FAYET DE LA TOUR précise que des formations sont en effet déjà programmées, qu'un cours a été perturbé par des élèves du secondaire.

L'enjeu des échanges à mener serait de chercher l'équilibre subtil entre bon cadrage pour le suivi des élèves à distance et injonction (ou trop de rigidité), qui viendrait grever la liberté pédagogique des enseignants.

Une autre question à poser est le bon équipement des familles : proposer un sondage pour identifier les familles prioritaires, celles ayant des besoins multiples en simultané ? Et proposer dans la continuité le prêt du matériel scolaire dormant en période de crise, même de courte durée ? Quelle serait l'organisation logistique adéquate ?

Une harmonisation des pratiques est aussi à penser : quels outils pour quelles pratiques, de même qu'il n'est pas possible de proposer une visioconférence 8 heures par jour car cela serait contreproductif pour tous.

M. Yvon évoque le besoin d'une harmonisation sur les autres services et d'une redéfinition des missions lors du passage en présentiel pour les CPE et la vie scolaire par exemple.

Mme GOUIX évoque la possibilité d'un travail de redéploiement pour faire de l'accompagnement des élèves (non francophones, isolés) une priorité. La plus-value des équipes de vie scolaire à ce sujet repose sur leur excellente connaissance des élèves.

M. AUGER demande quel est le cadre légal à respecter en cas d'absence d'un élève sur un temps d'enseignement en visioconférence à distance, car il était demandé aux professeurs de faire l'appel. Mme GOUIX et M. DU FAYET DE LA TOUR précisent que l'intérêt d'une remontée sur une journée est limité, mais sur une fermeture longue essentiel. L'enjeu est de pouvoir solliciter et comprendre les raisons de ces absences pour s'y adapter et fondamental pour venir en aide à des familles en cas de situation plus grave.

Mme DE PRAT précise que si les parents accompagnent leurs enfants, cette situation est nécessairement différente. Les absences seraient de ce fait limitées.

Mme GOUIX rappelle qu'en dehors d'une journée de fermeture, l'enseignement est quoi qu'il en soit dispensé.

M. AUGER pointe une incompréhension : le LFS décide d'une journée travaillée alors que les autorités locales disent que l'établissement doit être fermé.

Mme GOUIX précise que les autorités ont demandé que les écoles soient évacuées le lundi 13/09 à partir de la pause méridienne. La SHMEC précisait la mise en place de l'enseignement à distance mais aussi que les personnels étaient censés rester sur site pour dispenser l'enseignement (communiqué SHMEC du 12/09 au soir). Elle indique dans ce contexte il n'était pas question de prendre le risque de mobiliser les personnels en présentiel. Les écoles chinoises semblent également avoir suivi cette dynamique.

M. PECHOUX appuie cette idée en précisant que les autorités ont cherché à déployer une mesure de protection des élèves et des familles.

M. MALLET précise qu'une journée de test si tôt présentait une opportunité. Celle-ci fait ressortir le sentiment d'un manque d'homogénéité sur ce qui devait se passer précisément du côté des enseignements.

Mme DE PRAT précise que des parents sont à former sur Pronote.

M. MALLET et Mme DESPRES pointent le besoin d'un mode d'emploi du fonctionnement à distance pour les parents et appuient cette impression d'hétérogénéité parmi les professeurs : il faudrait fixer un minimum commun, avec des repères simples pour que les parents puissent trouver le travail à faire (un accès uniquement sur Pronote par exemple). L'enjeu est aussi de pouvoir proposer le travail avec un jour d'avance, pour que les parents puissent faire le point avec leurs enfants car les ayis ne peuvent pas leur dispenser l'aide requise.

Mme GOUIX propose de travailler sur ce point et précise qu'un ensemble de fiches ressources existent depuis 2020 et qu'il conviendrait de les partager aux parents pour ne pas repartir de zéro. Une charte d'utilisation pour cadrer les interactions et le rôle de chacun lors des enseignements à distance (parents, élèves, enseignants) serait également important.

M. AUGER pointe des cours plus complexes à préparer que d'autres avec les équipements de distance (écrire des équations est fastidieux par exemple sur une tablette).

Mme JENNY appuie cette dématérialisation qui a complexifié les choses.

Mme GOUIX conclut : une anticipation certes difficile qui nécessite de réfléchir à comment partir du plan de continuité en l'adaptant à une fermeture courte. Elle pointe également l'intelligence de la conception du parking des bus de Yangpu pour l'évacuation rapide d'élèves (17 min VS 35 min à Qingpu). Des chiffres qui restent bons. Il faudrait mobiliser la police pour aider au trafic lors d'un prochain évènement similaire.

Enjeux pédagogiques de l'année

La mise en place du projet d'établissement se poursuit, et avec elle les enjeux posés par le Ministère de l'Education Nationale :

- Une mobilisation générale sur la question du bien-être dans le contexte sanitaire
- L'interdiction du portable pour les collégiens
- En lien avec la circulaire de rentrée : plus de solidarité et des idées de la communauté pour réinventer l'école seront mobilisées dans ce contexte
- Dans le 1er degré : une attention particulière est portée aux élèves peu ou non francophones (une adaptation des programmes pour mieux suivre leur scolarité)
- Le projet Activités Physiques Quotidiennes (APQ) touche tout le primaire : les directeurs travailleront à cela avec leurs équipes
- Les évaluations diagnostiques sont en cours et viseront à appuyer les objectifs ministériels
- Concernant le 2nd degré et la réforme du bac : un gain en lisibilité (40% de contrôle continu sur les matières qui n'ont pas d'examen final, et 60% de note finale sur 5 épreuves différentes) amène à des travaux spécifiques pour savoir comment avoir un contrôle continu qui ne soit pas trop disparate en quantité et qualité entre matières.

Mme DESPRES demande quelles sont les directives sur ces questions d'évaluation.

Mme GOUIX précise qu'il s'agit de repères du Ministère qui concernent les évaluations : qu'elles soient diagnostiques, formatives ou sommatives, il s'agit de toute une séquence à réviser pour poser des temps d'évaluation avec des épreuves de type baccalauréat. Une marge locale d'adaptation est possible.

M. AUGER pointe une pression forte de certains parents pour changer des notes chaque année, en vue de la candidature de leurs enfants dans des établissements du supérieur. A défaut de développer des stratégies de sauvegarde (comme ne plus venir aux évaluations après avoir obtenu une bonne note pour en conserver le bénéfice), il est important que les élèves apprennent à se responsabiliser face à leur travail et la régularité nécessaire. Une mauvaise note n'est qu'une étape sur laquelle rebondir pour transformer un apprentissage en réussite. Il faut donc questionner la prise en charge des élèves qui manquent les interrogations dans l'optique de préserver une bonne note.

Mme DE PRAT demande comment harmoniser la notation pour éviter des écueils qui viendraient pénaliser les élèves : comment éviter les comportements du type « je ne mets jamais au-dessus de 16/20 » ?

Mme GOUIX précise qu'il s'agit de mener un travail de toute part en bonne intelligence : personne ne gagne à ne pas se responsabiliser face aux enjeux importants. Être prêt à un travail dans la régularité, très exigeant, permet d'éviter une chute en « prépa » par exemple. Il s'agit donc aussi de se demander comment traiter la fraude et l'absentéisme aux examens en écho aux propos de M. AUGER. La mixité des évaluations permettrait à chaque élève de mieux trouver sa voie de confort, de plaisir et de réussite. Les élèves majeurs justifient eux-mêmes leur absence, ce qui pose un problème de légitimité sur le sujet de l'absentéisme aux évaluations.

Mme GOUIX et M. AUGER prennent comme exemple le peu de pertinence de la notation des devoirs maison lorsqu'une progression intellectuelle doit être recherchée au travers de ces exercices. Les questions techniques à couvrir seront vues au conseil pédagogique.

Plan annuel d'éducation à l'orientation

L'idée générale reste de tenir des événements annuels hors du cadre du LFS, car la délocalisation a bien fonctionné l'an dernier en proposant une adaptation au contexte sanitaire actuel.

2. Enseignement, pédagogie, ASC

Plan annuel d'éducation à l'orientation

Orientation 2021-2022	Calendrier
Réunion parents/élèves post bac Qp - Terminales	Séances AP + ressources parents
Réunion UCAS (Atelier d'aide à l'inscription)	Lundi 27 septembre 2021 17h
Ateliers Agora monde - inscription et ateliers Seconde	2 séances AP seconde
Journée de l'orientation et Salon des formations	1 ^{er} novembre 2021
CIS virtuel (conférence) - CD	16-18 novembre 2021
Réunion parents/élèves post 1ère	Format AP + ressources parents
Réunions ParcourSup	Décembre et janvier
Salon Agora Studyrama	26-27 janvier 2022
Entretiens de motivation (Tale) - hors LFS?	Samedi 27 février 2022 8h-13h
Réunion parents/élèves post 2de	Format AP + ressources parents
Salon des métiers (Qp campus) - hors LFS?	vendredi 20 mai 2022 15h-17h
Visite d'entreprises - élèves de 1ère	3 visites dans le mois
Parcours Avenir : Découverte du monde industriel ou enseignement supérieur - collège	Séance passerelle collège - lycée
Parcours Avenir : Découverte du monde industriel ou enseignement supérieur Lycée - AP	Semaine 1 de l'orientation (nov) Semaine des enseignements de spécialité AP + Agora
Stage d'observation en milieu professionnel - élèves de 2nde	Juin 2022
Stage Prio AEFÉ virtuel (sous réserve de confirmation PRF) : AS + CD	début janvier 2022
Conférence UCAS virtuelle 2022: CD	Juin 2022

Mme GOUIX et M. PECHOUX appuient l'enjeu de suivre les directives des autorités, en proposant deux plans (présentiel et distanciel) qui ne peuvent être actés que peu de temps au préalable.

Mme BARREAU précise que les réunions parents professeurs au 1^{er} degré pourraient être envisagées comme l'an passé, le système de visioconférence permet à tous d'y assister selon les obligations de chacun.

Le salon des formations prévu sera externalisé en suivant les bons retours de l'an passé. L'objectif à suivre pour les élèves est d'affiner au fur et à mesure leurs choix de spécialités pour le post bac et de recevoir l'appui adéquat dans les dossiers à constituer.

Mme DE PRAT précise de bien rappeler aux parents que cette préparation des candidatures est très lourde et qu'il faut l'anticiper.

Mme GOUIX précise qu'il s'agit de s'y atteler en prévision de candidatures dès la mi-octobre pour la Grande-Bretagne : c'est un travail mené dès la classe de 1^{ère} pour les élèves qui font ce choix. Il ne faut pas hésiter à faire appel aux personnels spécialisés dans cet accompagnement et mis à disposition par le Lycée. Avec 2 équivalents temps plein et des priorités de travail par une répartition des missions, cet accompagnement est possible. Du fait aussi de calendriers différents et du rôle important des professeurs principaux, l'accompagnement mis en place actuellement est suffisant.

Mme DESPRES interroge le conseil quant aux « modes » concernant le choix des spécialités chez les élèves : sont-elles dangereuses ?

Mme GOUIX précise que le lycée forme de très bons profils en fonction des demandes (par exemple Sciences Po) et que peu d'erreurs fondamentales sur les orientations des élèves subsistent. Le risque serait peut-être la masse des choix offerts aux élèves de l'établissement, mais les élèves ont accès à l'information (le Bac français permet d'étudier partout et l'accompagnement consiste à mettre en regard leurs choix par rapport à leurs qualités et ce qu'ils aiment et jouer sur les passerelles est un plus).

Mme GUITTON précise que changer de filière post-bac ne doit pas nécessairement être vu comme un échec, mais comme une progression vers son choix de vie.

Mme GOUIX précise que le système français s'est ouvert à l'année de césure, ce qui revient à reconnaître que le gain de maturité et l'orientation par la négative sont importants pour les élèves.

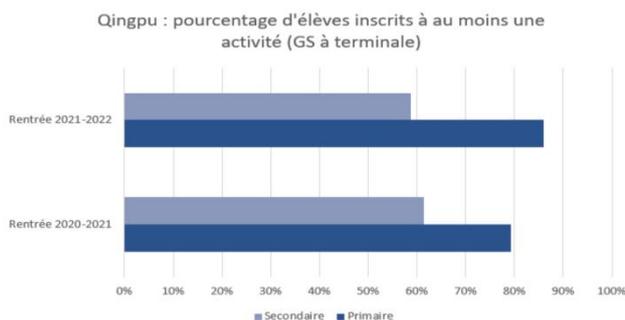
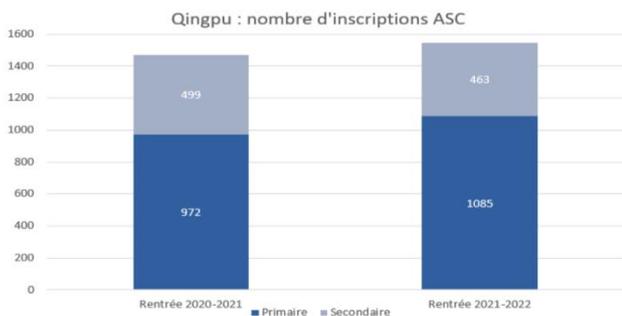
M. Yvon appuie cette idée, sur le fait que les goûts des élèves évoluent et les profils changent avec le temps. Acquérir des compétences différentes est fondamental pour gagner cette flexibilité avec le temps. C'est un gage de maturité.

M. Auger alerte cependant sur le risque d'aller vers la simplicité dans une pré-orientation : les élèves feraient leurs choix en allant vers ce qui est le plus facile (évaluations, programmes etc.).

Inscriptions ASC

2. Enseignement, pédagogie, ASC

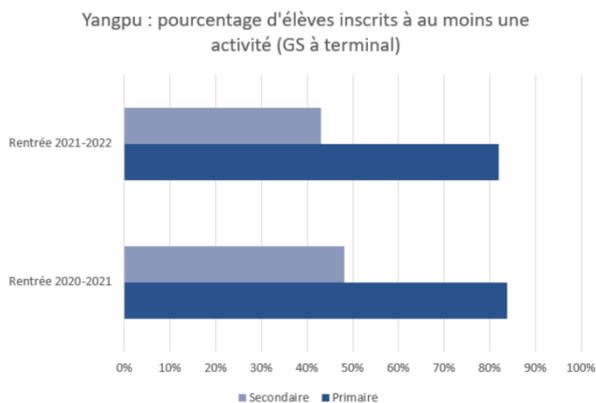
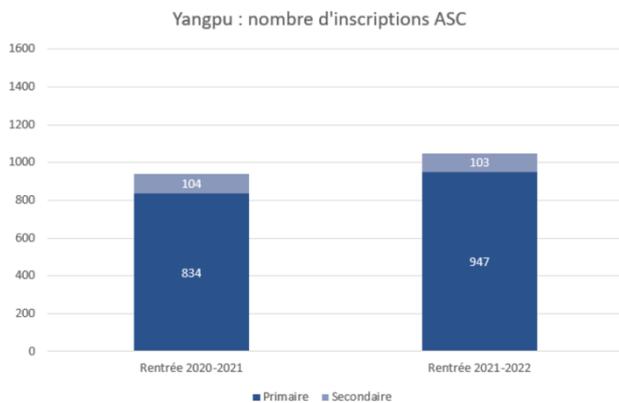
ASC - CAMPUS DE QINGPU



✓ Un choix de 62 activités encadrées par 66 intervenants

2. Enseignement, pédagogie, ASC

ASC - CAMPUS DE YANGPU



✓ Un choix de 55 activités encadrées par 64 intervenants

Mme DESPRES questionne la baisse des inscriptions aux ASC dans le secondaire.

Mme DUBROEUCQ appuie ce constat : des activités trop tardives entre 18h et 20h empêchent certainement ces inscriptions pour les élèves qui habitent loin du campus

M. DU FAYET DE LA TOUR pointe également l'absence de compétition du fait des règles en vigueur actuellement. C'est un élément central et moteur de la motivation d'un certain nombre d'élèves.

M. YVON précise qu'il n'y a pas de possibilité de se déplacer dans d'autres établissements scolaires alors que des compétitions hors du cadre scolaire sont possibles.

M. Mallet questionne le mode de répartition et d'inscription aux ASC.

M. PECHOUX précise qu'un travail est en cours pour réfléchir au mode d'attribution pour le deuxième semestre.

Plan de formation continue des personnels

- Le plan AEFÉ est en cours d'inscription
- La cellule de formation continue aura lieu le 27/09/2021
- Des plans envisagés à distance, les voyages hors de Chine n'étant de nouveau pas possibles cette année.
- Sur l'organisation interne : les professeurs sont libérés de leur charge de cours (ateliers de plus en plus riches et une enveloppe conséquente mise à disposition pour participer aux formations tout au long de la vie). Ce qui permet de professionnaliser et d'obtenir des diplômes et DU (dont une spécialisation à l'enseignement à l'étranger).

3. Coordination de cycle, de discipline et concertation linguistique pour 2021-2022

Un rappel général est fait sur cette responsabilité :

- Au 1er degré (c'est une spécification du LFS), elle permet de prendre en compte le nombre important de classes et d'enseignants pour accompagner le réel enjeu d'harmonisation des objectifs d'apprentissage ;
- Parallèlement, les enseignants travaillent à une répartition des apprentissages dans les différentes langues pour les sections spécifiques ;
- Au 2nd degré (suivant une directive de L'Education Nationale), la coordination se fait par discipline, les enseignants perçoivent une indemnité spécifique ;
- Il n'y a aucun rôle hiérarchique dans la fonction de coordination.

4. Proposition de la date de modification de la rentrée scolaire au 1er septembre 2022

Il convient de prévoir le maintien d'une période de quarantaine ou d'isolement et de tenir compte du fait qu'un certain nombre de personnels et de familles ont évoqué la volonté de partir durant le prochain été.

Il convient également de s'assurer d'une présence physique du futur proviseur et proviseur-adjoint en présentiel sur le site pour une meilleure organisation de la rentrée scolaire.

Il est également à prendre en compte le fait que les autorités locales de l'éducation proposent aux établissements de se caler sur les dates chinoises, ce qui a déjà eu lieu cette année.

Mme GOUIX propose donc de modifier la date de la prochaine rentrée scolaire au 1er septembre 2022. Mme DESPRES demande si cette décision concerne uniquement l'année scolaire prochaine ou toutes les années à venir. La réponse est uniquement l'année scolaire prochaine.

Mme JENNY appuie le besoin de pouvoir se projeter dès à présent sur les dates de rentrée pour les personnels et de pérenniser l'arrivée du futur chef d'établissement.

Mme GOUIX appuie l'obligation d'une demande de dérogation puisque le lycée fait partie de la zone des pays pour lesquels la rentrée a lieu le 21/08 à l'heure actuelle.

Mme DE PRAT demande quand a lieu la pré-rentrée pour les professeurs.

Mme GOUIX précise qu'elle se fait 2 jours avant la rentrée, avec un retour sur site des personnels néo-recrutés une semaine avant le premier jour de classe.

**La modification de la date de rentrée au 1er septembre 2022 est adoptée à l'unanimité.
ACTE 1 2021-22**

M. Mallet précise que l'idée est bonne, de s'harmoniser sur les temporalités chinoises.

Mme GOUIX met en avant des points de vigilance, comme le fait qu'il ne peut y avoir 6 jours de travail consécutifs au 1^{er} degré, donc aucun rattrapage le samedi comme pour le cas de la fête de mi-automne pour les élèves chinois.

Mme DESPRES demande de garder à l'esprit que la volonté de conserver une rentrée avancée est de permettre aux équipes pédagogiques et aux enfants de prendre le rythme sur un temps plus long par rapport aux vacances de Golden Week qui arrivent très tôt sinon.

Mme GOUIX précise que certains congés peuvent être incertains au moment de la préparation du calendrier scolaire puisqu'ils sont fondés sur le calendrier lunaire.

5. Hygiène et sécurité : Protocoles et déplacements en contexte de crise sanitaire

Le typhon était l'occasion d'une activation du PPMS et en cela une bonne opportunité de test. Peu de problématiques sont à noter dans la continuité de cet évènement.

Il faut s'attendre comme l'an dernier à la visite régulière d'inspecteurs des bureaux du district très attentifs à la restauration scolaire et au bon maintien de la chaîne du froid. Les équipes logistiques et les prestataires sont mobilisés en permanence sur le sujet.

M. PECHOUX précise qu'une attention plus particulière encore est portée aux produits frais disponibles au « salad bar ».

Les inspections permettant la réouverture du lycée après l'été ont eu lieu le 26 août pour Yangpu et le 27 août pour Qingpu.

Un premier exercice d'évacuation (alerte incendie) a lieu le 23/09/2021 à Qingpu.

Un exercice de confinement type attentat-intrusion aura lieu la semaine avant les vacances de Noël pour s'accorder avec le choix des équipes de la DSS de ne pas y prendre part.

Concernant les déplacements : La liste des zones à risque est mise à jour deux fois par jours sur le site internet du LFS. Il reste demandé de ne pas se déplacer dans les zones à risque et de fournir un test PCR négatif de moins de 48 heures pour un retour à l'école si l'on est sorti de Shanghai dans les 14 jours derniers jours.

Mme DE PRAT précise qu'il est à rappeler aux parents qu'ils doivent eux aussi faire un test PCR s'ils sont reçus dans l'établissement. M. DU FAYET DE LA TOUR précise que les parents ont été informés systématiquement de ces conditions si le cas se présentait.

M. KELLER précise que le test est à faire à Shanghai une fois de retour et non sur son lieu de départ.

Mme GOUIX rappelle à tous le besoin d'être proactifs pour s'adapter à des réponses différentes par campus en fonction de la décision des autorités locales.

6. Modalités des élections des représentants des personnels & des parents d'élèves (pour vote)

Rappel est fait du mode de scrutin proportionnel au plus fort reste : un point important cette année car il est possible que coexistent 2 listes de parents.

Rappel sur l'éligibilité : chaque représentant légal a une voix.

Rappel sur la recevabilité de la liste : elle doit comporter au maximum 12 noms (pour le conseil d'établissement) et au minimum 2. Elle doit être composée de parents d'élèves du premier et du second degré.

Rappel quant au besoin d'écrire et présenter des professions de foi lorsqu'il y a plusieurs listes.

Rappel quant au besoin de la présence de 2 assesseurs en plus de Madame GOUIX pour le dépouillement le 08/10/2021 à 16h.

Mme COUPE demande s'il peut y avoir des parents non francophones sur les listes ? Y-aurait-il également des traductions des instances ?

Mme GOUIX précise que les instances sont tenues en français et les supports non traduits. Elle invite à ce que des parents parrains et traducteurs soient envisagés pour accompagner la candidature de parents non francophones.

Mme DESPRES précise que des parents non francophones ont déjà été élus en tant que suppléants au conseil d'école et assistaient à la préparation des conseils.

Mme DE PRAT propose une traduction à l'issue des réunions préparatoires pour porter les questions de tous auprès des instances.

Il faut encourager tous les parents à se présenter et à participer.
Madame GOUIX rappelle l'intérêt d'avoir des élus qui s'engagent au service des élèves.

La modalité du vote électronique pour les élections des représentants des parents est adoptée à l'unanimité.

Acte 2- 2021-22

6. Modalités des élections

I La représentation proportionnelle au plus fort reste

Dans le cas de deux listes: comment sont attribués les sièges?

1. On calcule le quotient électoral (QE). $QE = \text{total des suffrages exprimés} / \text{nombre de sièges à pourvoir}$ (6 pour les parents au CE)
2. Chaque liste obtient autant de sièges que son score contiendra de fois ce quotient. (arrondi inférieur)
3. Le dernier siège va au plus fort reste.

6. Modalités des élections

I La représentation proportionnelle au plus fort reste (exemple)

ÉLECTIONS AU CE DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES				
Nombre de sièges à pourvoir				6
Nombre d'électeurs inscrits			2500	
Nombre de votes par correspondance			0	
Nombre de votes sur place			800	
Nombre total de votants			800	
Pourcentage de participation			32 %	
Bulletins blancs ou nul (annexés au PV)			3	
Suffrages valablement exprimés			797	
Quotient électoral			132.83	
Nombre de listes en présence			2	
Liste A				
Liste B				
Nombre et % de voix obtenues				
Liste A			450	56.46 %
Liste B			347	43.54 %
Nombre de sièges obtenus				
Liste A		au quotient	3	
Liste B		Nb.	2	
Liste A		en fonction du reste		Reste
Liste B		Nb.		51.5
			1	81.33
Total	Liste A	Nb.	3	60 %
	Liste B		3	60 %

Rappel des modalités des élections des personnels

- Il s'agit d'un vote à l'urne (un bureau de vote par campus)
- Il aura lieu le lundi 11 octobre 2021

M. Bellas demande si les 6 candidats sont élus qu'il y ait nécessairement de titulaire et suppléants ou de gradation entre eux.

Mme GOUIX confirme : la non-mention de titulaires et suppléants permet une répartition plus libre dans ce cas et une représentation facilitée aux instances.

**La modalité du vote pour les élections des représentants des personnels est adoptée à l'unanimité.
Acte 3- 2021-22**

7. Point d'étape sur le projet d'établissement

7. Point d'étape projet d'établissement



- ✓ Un projet mis en ligne et diffusé. Disponible en 3 langues (FR. ANG. CHI)
<https://www.lyceeshanghai.cn/notre-ecole/>
- ✓ Rappel à la pré-rentrée et dans les instances pédagogiques.
- ✓ Parmi les actions enclenchées:
 - ✓ Accueil des parents FLSCO: temps d'échanges individuels (diverses modalités). 1.2.2.2
 - ✓ Accueil des parents de maternelle: 2.1.1.1
 - ✓ Présentation en conseil pédagogique du nouveau PEAC 2.2.2.3 avec pour thème « corps et espace »
 - ✓ Elèves à besoins particuliers 2.3.3.1 et 3.2: mise en place des ESS et plans d'accompagnement (organisation des équipes éducatives)
 - ✓ Eurocampus: 3.1.1.3 (coopération étendue, réflexion enclenchée à Yangpu sur la maternelle/ foyer QP; reprise de la réflexion sur les horaires YP)
 - ✓ Climat scolaire: assemblées de rentrée 4.1.1.1; lancement de clubs et patrouilles écologiques 4.1.1.3; préparation des élections 4.1.1. 2
 - ✓ BDA: relance 4.2.2.1
 - ✓ Reformatage visio mensuelle direction/ parents élus Cétab et Cécole. Calendrier annuel établi et invitations de calendrier envoyées. 4.2.2.2
 - ✓ Accueil des parents: diffusion de la liste des nouveaux parents aux parents élus pour parrainage et accompagnement. 4.2.2.3
 - ✓ RH: accompagnement des personnels en quarantaine/ proposition d'activités bien-être aux personnels 4.3.3.2/ plan de formation continue interne relancé 4.3.3.3

Mme DE PRAT questionne une avancée sur la traduction des documents cadres englobant les Plans de prise en charge des élèves à besoins particuliers ?

M. KELLER précise qu'ils sont traduits en anglais pour permettre aux parents une meilleure compréhension.

M. YVON précise que la rencontre des CVL franco-allemands se fera plus souvent et que les patrouilles écologiques chez le 6^{ème} rencontrent un vrai succès.

8. Questions diverses des parents

Q1 : Pour faciliter la communication entre le LFS et les parents, nous souhaitons créer un " guide du parent élu" qui résumera entre autres le fonctionnement du LFS, le rôle des parents, les instances auxquelles ils peuvent participer.

R1 : Cela a été présenté lors de la visioconférence du 16/09 et la présentation a été envoyée aux parents élus. Il y a une diapo sur les instances auxquelles les parents peuvent participer. Bilingue. Les parents peuvent utiliser ces supports déjà existants.

Q1 bis : Pour nous permettre de le réaliser, Il nous manque notamment les documents suivants, que nous n'avons pas réussi à trouver sur le site du LFS :

- Fonctionnement des commissions (objectif, mode de gouvernance, composition, fréquence des sessions, etc...)
- Fonctionnement du BDA (objectifs, mode de gouvernance, etc...)
- Organigramme du LFS

R1 bis : La direction des opérations pourra fournir un vadémécum du fonctionnement des commissions le cas échéant.

Le BDA est un espace participatif des parents : il n'appartient pas au lycée d'en créer la gouvernance.

Le département communication pourra venir en appui des parents pour réaliser ce guide.

Q2 : La gestion de la communication.

Il a été constaté des lacunes dans la communication, la coordination des informations transmises aux parents notamment au cours de la rentrée scolaire et de la mise en pratique du plan de continuité.

Par exemple : Les réunions (à distance en visio via Lifesize) parents/professeurs programmées sur les mêmes créneaux horaires pour différents niveaux, avec une information parfois la veille de la réunion, l'absence de communication de plusieurs professeurs lors de la mise en place du e-learning.

R2 : Les réunions parents se font par soirée, en présentiel et en distanciel. Il y a 71 classes au total. Nous regrettons les doublons et invitons les parents à demander un RDV individuel s'ils n'ont pas pu rencontrer le professeur principal.

L'information tardive est liée au retour tardif des autorités, Pour chaque campus, 2 plans étaient prêts : présentiel et distanciel. Ce n'est qu'à 24h de l'événement que nous avons été informés.

Enseignement à distance : remédiations en cours (cf. infra)

Q2 bis : Pourriez-vous svp clarifier les différentes étapes à mettre en œuvre par vos équipes pour faciliter la mise en place et la transmission des informations aux parents ? (Mails, Pronote, site LFS, Seesaw)

R2 bis : Mails de la direction = information institutionnelle pour communication large et parfois urgente
Pronote et Seesaw = travail scolaire
Site LFS = information institutionnelle + actualité

Q3 : Au niveau collège, la notation actuelle est identique à celle existante en primaire via les codes couleurs. Celle-ci est parfois considérée comme insuffisante pour juger si l'enfant a besoin ou non de soutien. Serait-il possible d'ajouter une notation chiffrée qui pourrait être transmise de manière informative sur Pronote ?

R3 : L'ajout d'une note chiffrée n'est pas à l'ordre du jour dans notre école. En revanche, un travail est entrepris pour une meilleure lisibilité, notamment entre les deux items « atteint » et « dépassé ». Les enseignants s'attachent à bien expliquer les attendus et objectifs des évaluations et à entreprendre les actions de remédiation nécessaires quand elles ont été corrigées.

Q4 : Accessibilité du projet d'établissement aux parents.
Nous avons constaté que le projet d'établissement était disponible sur la page d'accueil du site LFS, cependant cette page sera certainement modifiée dans le futur. Pourriez-vous svp créer un lien en ligne afin que les parents puissent y accéder à tout moment ?

R4 : Le projet d'établissement est disponible avec accès public en trois langues et accessible à tout moment. S'il devait être actualisé, le document en ligne le serait aussi.
<https://www.lyceeshanghai.cn/notre-ecole/>

Mme BARREAU indique qu'il s'agit plutôt du moteur de recherche qui ne permet pas de trouver aisément le projet d'établissement. M. PECHOUX précise qu'il y sera remédié. Il précise qu'un travail d'optimisation du moteur de recherche du site internet du lycée est en cours (chatbox, accès aux documents notamment).

Mme GOUIX précise que toutes les questions reçoivent des réponses.

Mme DE PRAT rappelle l'intérêt de la rédaction d'un « guide du parent élu ».

Mme DESPRES et Mme COUPE rappellent l'intérêt de pouvoir traduire ces documents pour tous.

Mme GOUIX rappelle qu'il existe une banque de données très fournie à mobiliser pour ne pas tout réinventer.

M. PECHOUX évoque à ce sujet un axe très important qui permettra d'engager les équipes de la communication du lycée au service des parents pour l'élaboration de ces documents.

M. PECHOUX précise que l'organisation des événements des parents se fera plutôt en lien avec le service de la communication, car le bureau des animations ne permet pas du fait de son fonctionnement actuel une réflexion adéquate.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Secrétaire de séance : M. KURDZIEL

Secrétaire de séance adjointe : Mme DESPRES

La présidente de séance

Anne-Sophie GOUIX, proviseure


 上海法国外籍人员子女学校
ANNE-SOPHIE GOUIX
PROVISEUR
LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI